

L'Algérie rétrograde à la 104e place

L'Algérie a perdu 4 places au classement mondial de l'indice du développement humain, passant de la 100e place, en 2008, à la 104e en 2009, lit-on dans le rapport du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) publié hier. C'est ainsi que l'Algérie est classée parmi les pays dont le développement humain est qualifié de « moyen ». Ce classement implique un total de 182 pays, répartis selon le niveau du développement humain (très élevé, élevé, moyen et faible). L'Algérie est devancée surtout par la Tunisie classée 98e, le Liban (83e), le Gabon (103e) et la Jordanie (96e). L'indice du développement humain (IDH) du PNUD va au-delà du PIB et offre une définition plus large du bien-être de l'individu. Ainsi, malgré les plans gouvernementaux destinés à soutenir la croissance et le développement, l'Algérie rétrograde à la 104e sur le baromètre du développement humain.

L'IDH est une mesure composite faisant intervenir trois dimensions du développement humain : vivre une vie longue et en bonne santé (mesurée par l'espérance de vie) ; recevoir une éducation (mesurée par l'alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation) et avoir un niveau de vie décent (mesuré par l'achat de parité de pouvoir d'achat, revenu). Le PNUD fait remarquer que l'IDH n'inclut pas d'autres « indicateurs importants tels que le sexe ou l'inégalité des revenus ni d'autres notions comme le respect des droits de l'homme et des libertés politiques ». Cependant, l'indice de développement humain « fournit un prisme élargi pour l'affichage du progrès humain et la relation complexe entre revenu et bien-être ». Entre 1985 et 2007, l'IDH de l'Algérie a augmenté de 0,83% par an, passant de 0,628 à 0,754 aujourd'hui. Cet indice n'est pas calculé seulement sur la base de l'indicateur espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, le taux brut de scolarisation et PIB par habitant, il inclut d'autres paramètres liés aussi à la pauvreté et la disparité entre les deux sexes.

Le classement mondial de développement humain inclut donc l'indice de pauvreté humaine (IPH) pour chaque pays et se concentre sur la proportion de personnes vivant sous un certain seuil. Pour l'Algérie, cet indice de pauvreté humaine est de 17,5% et classe le pays 71e sur un total de 135 pour lesquels l'indice a été calculé. L'IPH est une mesure qui concerne aussi l'accès aux soins à travers le calcul de la proportion de personnes qui décèdent avant ou à l'âge de 40 ans. Pour cet indicateur, l'Algérie arrive à la 63e place parmi les pays pour lesquels cet indice a été calculé.

C'est dire que la pauvreté continue à sévir en Algérie, un pays trahi par le paradoxe Etat riche/peuple pauvre. Concernant le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et plus), l'Algérie est classée 104e, tandis que l'indicateur de l'accès à une source d'eau propre (améliorée) classe le pays à la 86e place. Le PNUD a calculé pour l'Algérie aussi le taux de l'implication de la femme et la disparité entre les deux sexes. Cet indicateur place l'Algérie dans la 110e case du classement mondial. La disparité en termes d'alphabétisation des adultes, à titre d'exemple, classe l'Algérie 113e. L'Algérie occupe aussi la 105e place sur 109 pays pour lesquels la mesure de l'autonomisation des femmes (IPF) est calculée. Cette mesure indique si les femmes prennent une part active à la vie économique et politique (des femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et gestionnaires, des travailleuses professionnelles et techniques). Cet indice suit aussi la disparité entre les sexes dans le revenu. Si l'on se réfère au dernier rapport du PNUD pour 2009, l'Algérie a un taux d'émigration de 6,2%. Le continent de destination pour les migrants en provenance d'Algérie est l'Europe avec 81,6% des émigrés qui y vivent. En 2007, les Algériens établis à l'étranger ont transféré 2,12 millions de dollars vers l'Algérie, selon le PNUD, un chiffre qui demeure insignifiant en comparaison avec les fonds transférés par les Marocains, à titre indicatif.